



Depuis 2015, le Syndicat Mixte Lys Audomarois porte, à l'échelle du Pays de Saint-Omer, le programme européen LEADER. Ce dispositif d'aide au développement des zones rurales permet au territoire de bénéficier d'une enveloppe financière visant à soutenir des projets privés ou publics en lien avec la gastronomie, l'éco-tourisme, les sports de nature et la filière bois.

Pour plus d'informations sur ce programme, rendez-vous sur le site de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de Saint-Omer – Flandre Intérieure, animatrice et gestionnaire de la démarche :



https://www.aud-stomer.fr/fr_FR/ressources/le-dispositif-leader.html?cat-typ=territoires&cat-val=pays_saint-omer